

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST MALO - 3502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/06/2024 - 3658 - 2010 B 00653 - 498 355 965 - ASAP BUSINESS

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		Société ASAP BUSINESS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		1 RUE BD PETIT PARIS		22100 TADEN		Durée de l'exercice précédent*	
						12	
Numéro SIRET*		49835596500035				Néant ☐	
				Exercice N clos le		N-1	
				131122023		131122022	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		AB		AC			
Frais d'établissement *		CX		CQ			
Frais de développement *		AF		AG		52 820 49 284 3 535 9 080	
Concessions, brevets et droits similaires		AH		AI		7 000 7 000	
Fonds commercial (I)		AJ		AK		109 284 82 562 26 722 50 931	
Autres immobilisations incorporelles		AL		AM			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AN		AO			
Terrains		AP		AQ			
Constructions		AR		AS		6 099 3 142 2 957 4 107	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AT		AU		293 272 200 799 92 473 105 963	
Autres immobilisations corporelles		AV		AW		33 333 33 333	
Immobilisations en cours		AX		AY			
Avances et acomptes		CS		CT			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CU		CV		2 287 631 144 000 2 143 631 1 643 800	
Autres participations		BB		BC			
Créances rattachées à des participations		BD		BE		240 240	
Autres titres immobilisés		BF		BG			
Prêts		BH		BI		11 212 11 212	
Autres immobilisations financières*		BJ		BK		2 800 890 479 788 2 321 103 1 832 333	
TOTAL (II)		BL		BM			
Matières premières, approvisionnements		BN		BO			
En cours de production de biens		BP		BQ			
En cours de production de services		BR		BS			
Produits intermédiaires et finis		BT		BU			
Marchandises		BV		BW			
Avances et acomptes versés sur commandes		BX		BY		73 935 73 935 109 138	
Clients et comptes rattachés (3)*		BZ		CA		1 008 827 257 442 751 385 822 930	
Autres créances (3)		CB		CC			
Capital souscrit et appelé, non versé		CD		CE			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CF		CG		872 926 872 926 920 530	
Disponibilités		CH		CI		44 089 44 089 78 949	
Charges constatées d'avance (3)*		CJ		CK		1 999 776 257 442 1 742 334 1 931 547	
TOTAL (III)		CW					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CM					
Primes de remboursement des obligations (V)		CN					
Ecart de conversion actif* (VI)		CO		IA		4 800 667 737 230 4 063 437 3 763 880	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)							
Renvois : (1) Droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks		Créances			

CERTIFIÉ CONFORME

DocuSigned by:
Floriane TEURTRE
083A1A0E34C44BC...

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Legitimiser

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051 2024

Page 27

Désignation de l'entreprise : Société ASAP BUSINESS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :280 000.....)	DA	280 000	280 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	28 000	28 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 382	79 582
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	707 388	106 800
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 021 770	494 382
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 679 991	2 802 613
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	129 849	136 502
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	76 356	90 673
	Dettes fiscales et sociales	DY	139 623	101 591
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 848	138 119
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 041 667	3 269 498
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 063 437	3 763 880
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 226 640	1 242 191
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		Société ASAP BUSINESS				Néant ☐ *				
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	1 525 850	FH		FI	1 525 850	878 777		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 525 850	FK		FL	1 525 850	878 777		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 850	(3 028)		
	Autres produits (1) (11)					FQ	37 801	151		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 572 501	875 900	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 900	1 498	
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	21 646	14 432	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	968 631	601 269	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	23 863	7 406	
	Salaires et traitements*						FY	183 360	7 732	
	Charges sociales (10)						FZ	251 885	157 661	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce		IIS		GA	67 418	75 484	
							GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)						GE	1 519	1 044	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 522 223	866 526	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	50 277	9 375	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	710 047	190 065	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	35 478	1 433	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	745 525	191 498	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	22 697	65 010	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	39 581	25 177	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	62 278	90 187	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	683 247	101 311		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	733 524	110 686		

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

Capital-Quarta

Désignation de l'entreprise : Société ASAP BUSINESS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HIB		10 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	115	45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		10 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	115	10 045	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(115)	(45)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	26 021	3 841	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	2 318 025	1 077 399	
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 610 637	970 598	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	707 388	106 800	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
(9)	Dont transferts de charges									A1	8 850	(3 028)	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2	155 245	155 843	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			obligatoires	A9	155 245						
		A8			dont cotisations Madelin	A7							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES										115			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE**SOMMAIRE**

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	12
Ventilation de l'effectif moyen	12

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Liste des filiales et participations	13

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	14
-----------------------------------	----

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 063 437.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 525 849.69 Euros et dégageant un bénéfice de 707 388.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	169 104		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 099		
Installations générales agencements aménagements divers	189 509		14 216
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 739		8 808
Emballages récupérables et divers	1 000		
Immobilisations corporelles en cours			33 333
TOTAL	276 347		56 357
Autres participations	1 787 800		499 831
Autres titres immobilisés	240		
Prêts, autres immobilisations financières	11 212		
TOTAL	1 799 252		499 831
TOTAL GENERAL	2 244 702		556 188

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			169 104	169 104
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 099	6 099
Installations générales agencements aménagements divers			203 725	203 725
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			88 547	88 547
Emballages récupérables et divers			1 000	1 000
Immobilisations corporelles en cours			33 333	33 333
TOTAL			332 704	332 704
Autres participations			2 287 631	2 287 631
Autres titres immobilisés			240	240
Prêts, autres immobilisations financières			11 212	11 212
TOTAL			2 299 083	2 299 083
TOTAL GENERAL			2 800 890	2 800 890

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	102 092	29 754		131 846
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 992	1 150		3 142
Installations générales agencements aménagements divers	96 066	27 349		123 415
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 372	9 012		76 384
Emballages récupérables et divers	847	153		1 000
TOTAL	166 277	37 664		203 941
TOTAL GENERAL	268 369	67 418		335 788

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	29 754				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 150				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 349				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 012				
Emballages récupérables et divers	153				
TOTAL	37 664				
TOTAL GENERAL	67 418				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	144 000				144 000
Autres provisions pour dépréciation	234 745	66 677	43 980		257 442
TOTAL	378 745	66 677	43 980		401 442
TOTAL GENERAL	378 745	66 677	43 980		401 442
Dont dotations et reprises financières		66 677	43 980		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 212	0	11 212
Autres créances clients	73 935	73 935	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 999	10 999	
Groupe et associés	926 715	926 715	
Débiteurs divers	71 113	71 113	
Charges constatées d'avance	44 089	44 089	
TOTAL	1 138 062	1 126 850	11 212

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 006	5 006		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 674 986	859 958	1 635 428	179 599
Fournisseurs et comptes rattachés	76 356	76 356		
Personnel et comptes rattachés	49 018	49 018		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 515	35 515		
Impôts sur les bénéfices	19 899	19 899		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 674	33 674		
Autres impôts taxes et assimilés	1 517	1 517		
Groupe et associés	129 849	129 849		
Autres dettes	15 848	15 848		
TOTAL	3 041 668	1 226 640	1 635 428	179 599
Emprunts souscrits en cours d'exercice	672 831			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	793 310			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	2 800			2 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE TIPI	7 000			7 000	
Total	7 000			7 000	

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le Règlement 2014-03 de l'ANC relatif au Plan comptable général, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les tests de dépréciation mis en oeuvre à la clôture de l'exercice n'ont pas identifié une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et autres immob inco	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	65 737
Autres créances	4 519
Disponibilités	1 941
Total	72 198

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 309
Dettes fiscales et sociales	69 541
Autres dettes	15 848
Total	103 705

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	44 089
Total	44 089

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS SERVICES	1 400 657
REMBOURSEMENTS FORMATION	2 669
PRESTATIONS DIVERSES	122 524
Total	1 525 850

Répartition par secteur géographique	Montant
PRESTATIONS FRANCE	1 525 850
Total	1 525 850

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	665 019
Total	665 019

Engagements financiers**Engagements donnés**

Avals et cautions	917 000
Total (1)	917 000
(1) Dont concernant les filiales	917 000

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PENALITES	115	671200
Total	115	

ASAP BUSINESS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 280 000 €
SIEGE SOCIAL : 1 BOULEVARD DU PETIT PARIS 22100 TADEN
498 355 965 RCS SAINT-MALO

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 24 MAI 2024
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

TROISIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 707 388 €, à hauteur de 315 000 € à l'associée unique à titre de dividendes, le solde de 392 388 € étant affecté au poste « Autres Réserves ».

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 112,50 €, entièrement éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra sur le montant du dividende versé à la personne physique, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts. Toutefois, la personne peut demander à en être dispensée si elle réunit les conditions fixées par ledit article et l'article 242 quater du code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'imposition des dividendes s'effectue en conséquence en deux temps :

- l'année de leur versement, les dividendes sont soumis, sauf exceptions, au prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte ;
- l'année suivante, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire, sauf option globale pour le barème progressif sous déduction de l'impôt déjà payé et prélevé à la source.

Le contribuable dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 50 000 euros pour le célibataire, divorcé ou veuf, et 75 000 euros pour le contribuable soumis à une imposition commune peut demander à être dispensé du prélèvement. Le revenu fiscal de référence à retenir est celui de l'avant-dernière année précédant celle du paiement des dividendes. Il est indiqué sur l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu. La demande de dispense du prélèvement prend la forme d'une attestation sur l'honneur dans laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur selon le cas à 50 000 euros ou 75 000 euros. La demande doit être envoyée avant le 30 novembre de l'année qui précède le paiement des dividendes.

En application de l'article 131-6 alinéa 3 du code de la sécurité sociale, il est par ailleurs porté à l'attention des associés qui ont le statut TNS dans la société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, que les dividendes perçus sont assujettis :

- aux prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- aux cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

DocuSigned by:
Floriane TEURTRIE
083A1A0E34C44BC...

Certifié conforme par Floriane TEURTRIE,
Gérante

SARL ASAP BUSINESS

Au capital de 280 000 Euros

1 boulevard du Petit Paris

22100 TADEN

R.C.S. SAINT-MALO 498 355 965

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associée unique de la société ASAP BUSINESS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASAP BUSINESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation et des comptes courants.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

CAPEOS
AUDIT

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérante.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CESSON-SEVIGNE

Le 22 mai 2024

capeos
audit

Représentée par **Hervé DAVOULT**



Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	52 820	49 284	3 535	9 080	5 545	61.07
	Fonds commercial (1)	7 000		7 000	7 000		
	Autres immobilisations incorporelles	109 284	82 562	26 722	50 931	24 209	47.53
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	6 099	3 142	2 957	4 107	1 150	28.00
	Autres immobilisations corporelles	293 272	200 799	92 473	105 963	13 490	12.73
	Immobilisations en cours	33 333		33 333		33 333	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 287 631	144 000	2 143 631	1 643 800	499 831	30.41
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	240		240	240		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	11 212		11 212	11 212		
	Total II	2 800 890	479 788	2 321 103	1 832 333	488 770	26.67
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	73 935		73 935	109 138	35 203	32.26
	Autres créances	1 008 827	257 442	751 385	822 930	71 545	8.69
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	872 926		872 926	920 530	47 604	5.17
	Charges constatées d'avance (3)	44 089		44 089	78 949	34 861	44.16
	Total III	1 999 776	257 442	1 742 334	1 931 547	189 213	9.80
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 800 667	737 230	4 063 437	3 763 880	299 557	7.96

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 280 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	280 000	280 000		
	Réserves				
	Réserve légale	28 000	28 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	6 382	79 582	73 200	91.98
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	707 388	106 800	600 588	562.35
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 021 770	494 382	527 388	106.68
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 679 560	2 802 308	122 748	4.38
	Concours bancaires courants	431	306	126	41.07
	Emprunts et dettes financières diverses	129 849	136 502	6 653	4.87
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 356	90 673	14 317	15.79
	Dettes fiscales et sociales	139 623	101 591	38 033	37.44
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	15 848	138 119	122 271	88.53
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	3 041 667	3 269 498	227 831	6.97
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 063 437	3 763 880	299 557	7.96

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 226 640

1 242 191

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 525 850		1 525 850	878 777		647 072	73.63
Chiffre d'affaires NET	1 525 850		1 525 850	878 777		647 072	73.63
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 850	3 028		11 878	392.24
Autres produits			37 801	151		37 650	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 572 501	875 900		696 600	79.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 900	1 498		2 403	160.43
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 646	14 432		7 215	49.99
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			968 631	601 269		367 363	61.10
Impôts, taxes et versements assimilés			23 863	7 406		16 457	222.20
Salaires et traitements			183 360	7 732		175 628	NS
Charges sociales			251 885	157 661		94 224	59.76
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			67 418	75 484		8 066	10.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 519	1 044		475	45.51
Total des Charges d'exploitation (II)			1 522 223	866 526		655 698	75.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			50 277	9 375		40 902	436.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	710 047	190 065	519 982	273.58
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 478	1 433	34 044	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	745 525	191 498	554 026	289.31
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 697	65 010	42 313	65.09
Intérêts et charges assimilées (4)	39 581	25 177	14 403	57.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	62 278	90 187	27 909	30.95
2. Résultat financier (V-VI)	683 247	101 311	581 936	574.40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	733 524	110 686	622 838	562.71
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 000	10 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		10 000	10 000	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	115	45	70	155.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 000	10 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	115	10 045	9 930	98.86
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	115	45	70	155.56
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	26 021	3 841	22 180	577.45
Total des produits (I+III+V+VII)	2 318 025	1 077 399	1 240 627	115.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 610 637	970 598	640 039	65.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	707 388	106 800	600 588	562.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	12
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Liste des filiales et participations	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 063 437.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 525 849.69 Euros et dégageant un bénéfice de 707 388.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société ASAP BUSINESS a créée 4 nouvelles sociétés au cours de l'année 2023 :

- CAEN TT : 94% de détention pour un capital de 47 000 €
- DDB INTERIM : 94% de détention pour un capital de 47 000 €
- PONTIVY TT : 94% de détention pour un capital de 47 000 €
- PRESTA TT 29 : 94% de détention pour un capital de 94 000 €

La société a aussi acquis 30% des parts sociales de la société PERSTAJOB TT 22, détenues par son associé minoritaire, portant ainsi sa participation à 94%.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	169 104		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 099		
Installations générales agencements aménagements divers	189 509		14 216
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 739		8 808
Emballages récupérables et divers	1 000		
Immobilisations corporelles en cours			33 333
TOTAL	276 347		56 357
Autres participations	1 787 800		499 831
Autres titres immobilisés	240		
Prêts, autres immobilisations financières	11 212		
TOTAL	1 799 252		499 831
TOTAL GENERAL	2 244 702		556 188

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			169 104	169 104
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 099	6 099
Installations générales agencements aménagements divers			203 725	203 725
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			88 547	88 547
Emballages récupérables et divers			1 000	1 000
Immobilisations corporelles en cours			33 333	33 333
TOTAL			332 704	332 704
Autres participations			2 287 631	2 287 631
Autres titres immobilisés			240	240
Prêts, autres immobilisations financières			11 212	11 212
TOTAL			2 299 083	2 299 083
TOTAL GENERAL			2 800 890	2 800 890

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		102 092	29 754		131 846
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 992	1 150		3 142
Installations générales agencements aménagements divers		96 066	27 349		123 415
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		67 372	9 012		76 384
Emballages récupérables et divers		847	153		1 000
TOTAL		166 277	37 664		203 941
TOTAL GENERAL		268 369	67 418		335 788
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	29 754				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 150				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 349				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 012				
Emballages récupérables et divers	153				
TOTAL	37 664				
TOTAL GENERAL	67 418				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	144 000				144 000
Autres provisions pour dépréciation	234 745	22 697			257 442
TOTAL	378 745	22 697			401 442
TOTAL GENERAL	378 745	22 697			401 442
Dont dotations et reprises financières		22 697			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 212	0	11 212
Autres créances clients	73 935	73 935	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 999	10 999	
Groupe et associés	926 715	926 715	
Débiteurs divers	71 113	71 113	
Charges constatées d'avance	44 089	44 089	
TOTAL	1 138 062	1 126 850	11 212

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 006	5 006		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 674 986	859 958	1 635 428	179 599
Fournisseurs et comptes rattachés	76 356	76 356		
Personnel et comptes rattachés	49 018	49 018		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 515	35 515		
Impôts sur les bénéfices	19 899	19 899		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 674	33 674		
Autres impôts taxes et assimilés	1 517	1 517		
Groupe et associés	129 849	129 849		
Autres dettes	15 848	15 848		
TOTAL	3 041 668	1 226 640	1 635 428	179 599
Emprunts souscrits en cours d'exercice	672 831			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	793 310			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	2 800			2 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE TIPI	7 000			7 000	
Total	7 000			7 000	

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le Règlement 2014-03 de l'ANC relatif au Plan comptable général, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les tests de dépréciation mis en oeuvre à la clôture de l'exercice n'ont pas identifié une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et autres immob inco	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	65 737
Autres créances	4 519
Disponibilités	1 941
Total	72 198

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 309
Dettes fiscales et sociales	69 541
Autres dettes	15 848
Total	103 705

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	44 089
Total	44 089

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS SERVICES	1 400 657
REMBOURSEMENTS FORMATION	2 669
PRESTATIONS DIVERSES	122 524
Total	1 525 850

Répartition par secteur géographique	Montant
PRESTATIONS FRANCE	1 525 850
Total	1 525 850

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	585 020
Total	585 020

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	1 004 177
Total (1)	1 004 177
(1) Dont concernant les filiales	1 004 177

Engagements reçus

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	détenus nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL FORMAJOB	50 000	74 016	100.00	50 000		11 708		225 232	10 448		
- SARL ASAP DEVELOPEMENT	10 000	101 997	100.00	10 000	10 000			1 281 303	16 984	30 000	
- SARL JOB 4 YOU	10 000	105 120	100.00	10 000	10 000			369 610	33 412	20 000	
- SAS 3 T	100 000	911 201	96.53	96 530	96 530	29		1 880 523	438 833	183 407	
- SARL BRETAGNE ROMANTIQUE INT	100 000	223 685	94.00	94 000		247 562	138 400	911 019	69 444		
- SARL CAEN TT	50 000	45 548	94.00	47 000	47 000	27 233		205 508	45 548		
- SARL DDB INTERIM	50 000	64 188	94.00	47 000	47 000	38 122		50 282	64 188		
- SARL PONTIVY TT	50 000		94.00	47 000	47 000						
- SARL PRESTA TT 29	100 000		94.00	94 000	94 000						
- SARL CHERBOURG TT	50 000	161 765	94.00	47 000	47 000	160 030	138 400	1 293 127	10 013		
- SARL BROCELIANDE INTERIM	100 000	363 583	94.00	94 000	94 000			1 950 060	96 136	94 000	
- EURL AVRANCHES TT	100 000	214 726	94.00	94 000	94 000			5 678 009	88 595		
- SARL PRESTAJOB TT 22	100 000	220 400	94.00	328 831	328 831			4 920 586	209 694	279 040	
- SARL LORIENT TT	120 000	149 281	94.00	112 800	112 800	72 395	138 400	980 383	37 057		
- SARL LOUDEAC TT	120 000	151 168	94.00	112 800	112 800			4 409 023	99 839		
- SARL QUIMPER TT	100 000	101 670	94.00	94 000	94 000	69 501	154 302	1 408 565	651		
- SARL VANNES TT	50 000	67 316	94.00	47 000	47 000	84 682	252 175	1 338 938	45 106		
- SARL RANCE INTERIM	100 000	412 482	94.00	94 000	94 000			5 723 399	38 878	94 000	
- SARL STB INTERIM	100 000	340 367	94.00	94 000	94 000			1 421 426	2 962		
- EURL PLOERMEL INTERIM	100 000	299 759	94.00	94 000	94 000	29		2 949 385	65 054		
- SARL BREST TT	100 000	153 043	64.00	64 000	64 000	29		1 968 134	130 317	9 600	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI REY DE LILLE	2 000	78 551	50.00	1 000	1 000	185 081	182 500		219		
- SARL JOB & CAR	10 000	82 124	10.00	1 000	1 000			240 036	38 520		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PENALITES	115	671200
Total	115	

